



LATITUDE JEUNES

réseau Solidaris

MÉMORANDUM 2024 NOS PRIORITÉS POLITIQUES



MOT D'INTRODUCTION

Latitude Jeunes est l'Organisation de Jeunesse partenaire de Solidaris. Notre approche éducative se veut globale et participative. La citoyenneté et la promotion de la santé se trouvent au coeur de nos actions.

En tant qu'Organisation de Jeunesse, nous souhaitons revendiquer un modèle de société égalitaire pour les enfants et les jeunes. Nous défendons un monde inclusif avec une sécurité sociale forte et pérenne où plus personne n'est déclassé·e en raison de ses origines socio-économiques ou ethniques, de son genre, de ses croyances, de son orientation ou identité sexuelle...

Chaque jour, nos équipes animent, encadrent, soutiennent, prennent soin ou forment un public âgé de 3 à 25 ans.

Chaque jour, elles constatent une précarisation accrue des familles.

Chaque jour, elles rencontrent des difficultés à faire leur travail comme elles le souhaiteraient, en raison du sous-financement du Secteur Jeunesse.

Pourtant, chaque jour, elles rencontrent des enfants et des jeunes qui méritent qu'on leur donne les clés pour grandir dans une société équitable et durable.

Aujourd'hui, nous demandons de mettre en place des politiques jeunesse durables, efficaces, égalitaires et dignes du public qu'elles entendent accompagner vers une Citoyenneté Responsable, Active, Critique et Solidaire !

Dans les pages qui suivent, nous vous invitons à prendre connaissance des 13 revendications centrales que Latitude Jeunes et, à travers elle, l'ensemble des jeunes qui se sont exprimé·e·s, veulent adresser comme message à la société de demain et aux personnes à qui sa gestion sera confiée.

**La version complète de notre mémorandum se trouve sur notre site internet :
www.latitudejeunes.be/onvote/**



POUR LE DROIT À UNE ÉDUCATION ÉQUITABLE POUR TOUTES ET TOUS

DES LIEUX D'ACCUEIL TEMPS LIBRE DE QUALITÉ ET ACCESSIBLES À TOUTES ET TOUS

- Harmoniser les rythmes scolaires entre les différentes régions et communautés et niveaux d'enseignement.
- Augmenter le nombre de places disponibles dans les lieux d'accueil, aussi dans les milieux ruraux, pour les rendre accessibles à tous et toutes.
- Revaloriser de manière structurelle le secteur de l'accueil : revalorisation salariale, emplois durables, reconnaissance des compétences des professionnel-le-s du secteur...
- Conserver le caractère volontaire de l'encadrement des centres de vacances en dissociant les notions de compétences et de contractualité.
- Augmenter les moyens alloués à la formation, à l'animation et/ou à la coordination de centres de vacances.

UNE ÉCOLE ÉMANCIPATRICE ET INCLUSIVE

- Financer de façon solide et pérenne l'enseignement obligatoire pour en garantir la qualité et l'accessibilité à toutes et tous.
- Organiser la gratuité des frais scolaires pour diminuer leur impact sur les familles.
- Augmenter les budgets dédiés à la réforme des allocations d'études.
- Faciliter les partenariats entre les acteur·trice·s du monde scolaire et associatif tel-le-s que les Organisations de Jeunesse pour développer des projets d'éducation non formelle au sein des écoles.

UNE ÉGALITÉ DES GENRES DÈS L'ENFANCE

- Permettre à l'ensemble des acteurs et actrices travaillant avec les jeunes de se sensibiliser aux stéréotypes de genre et continuer à développer l'accès aux formations et aux outils pour déconstruire les stéréotypes de genre avec les jeunes.
- Disposer d'un guide de bonnes pratiques pour limiter les stéréotypes de genre dans les publications, les formations et les cours à destination des jeunes.
- Avoir un organe de contrôle publicitaire plus efficace dans la lutte contre les stéréotypes de genre.

UNE EDUCATION À L' EVRAS (VIE RELATIONNELLE, AFFECTIVE ET SEXUELLE)

- Dispenser l'EVRAS avec l'aide d'opérateurs agréés tout au long du parcours scolaire et avec toute la communauté éducative.
- Financer de façon durable les projets qui permettent d'étendre l'EVRAS à tous les milieux fréquentés par les jeunes.
- Financer des campagnes d'information et de sensibilisation sur l'EVRAS à l'attention du grand public.

POUR ACCÉDER AU BIEN-ÊTRE PAR DES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ

UNE ALIMENTATION SAINES : UN CORPS SAIN SUR UNE TERRE SAINES

- Faire découvrir et former les jeunes à l'alimentation durable dans les différents lieux qu'ils et elles fréquentent (scolaires ou non).
- Rendre plus accessible l'alimentation locale et durable au travers, par exemple, d'une taxation qui lui est plus favorable.
- Mieux financer les repas en collectivité pour permettre une offre de repas sains, équilibrés, à des prix raisonnables et répondant aux besoins du public.

UNE BONNE SANTÉ MENTALE

Latitude Jeunes s'associe à Solidaris et à son souhait d'un Plan Marshall en faveur de la santé mentale des jeunes. Pour cela, nous demandons de :

- renforcer la formation et le soutien en santé mentale dans le milieu scolaire via les PSE, PMS et dans les lieux fréquentés par les jeunes ;
- mettre en place un dispositif assurant aux services de prévention des assuétudes la possibilité d'intervenir dans tous les milieux de vie des jeunes (principalement les secteurs jeunesse, aide à la jeunesse, scolaire et enseignement supérieur) ;
- assurer la gratuité des séances chez un-e psychologue jusqu'à 23 ans et pour les personnes bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM) ;
- mettre en place des campagnes de sensibilisation à destination des jeunes pour que la santé mentale ne soit plus un tabou ;
- rendre les jeunes acteurs et actrices de leur santé en leur donnant les informations et les moyens nécessaires pour y parvenir.

UN PLAN GLOBAL DE PRÉVENTION DES VIOLENCES DONT LE HARCÈLEMENT

- Continuer de développer des projets qui permettent de prévenir les violences et de favoriser le vivre-ensemble et ce, dans tous les milieux de vie des jeunes.
- Défendre le développement des Centres de Référence et d'Intervention Harcèlement (CRIH).
- Financer des initiatives comme le Réseau Prévention Harcèlement (RPH) pour renforcer une dynamique commune de prévention et de gestion du harcèlement, entre différents secteurs (jeunesse, éducation, aide à la jeunesse, promotion de la santé...).
- Intégrer encore davantage le développement des compétences psychosociales au sein des établissements scolaires et des autres lieux de vie des jeunes de façon globale, cohérente et concertée.
- Continuer à outiller les acteurs et actrices de terrain en leur proposant des formations pour les aider à accompagner les jeunes dans la prévention des violences.

UNE MEILLEURE GESTION DES CONSOMMATIONS

UNE MEILLEURE LÉGISLATION EN MATIÈRE DE CONSOMMATION ET DE VENTE D'ALCOOL

- Rendre la loi actuelle plus simple et moins ambiguë concernant la vente, l'offre et le service :
 - en-dessous de 16 ans : aucune boisson alcoolisée autorisée ;
 - à partir de 16 ans : toute boisson alcoolisée dont le taux d'alcool ne dé-

pas 16° autorisée;
- au-dessus de 18 ans : toute boisson alcoolisée autorisée.

- Interdire la publicité pour les boissons alcoolisées.
- Avoir une clarification des étiquettes pour connaître la composition des produits et leur valeur nutritionnelle, comme toute autre denrée prévue à la consommation.
- Obliger les établissements de l'HORECA à offrir de l'eau gratuite aux client·e·s.

UNE CONSOMMATION DE CANNABIS DÉPÉNALISÉE

- Légiférer en faveur d'une dépénalisation.
- Favoriser des approches médicales et de santé publique ne se focalisant pas uniquement sur le produit mais sur les vraies causes du problème (environnement socio-économique de la personne, santé mentale, événement de vie...).
- Soutenir les acteurs et actrices sociosociaux de terrain dans leurs missions de prévention en leur assurant les moyens financiers pour les mener.
- Porter des campagnes de sensibilisation au même titre que pour les autres drogues.

UN RENFORCEMENT DES MESURES VISANT À DIMINUER LA CONSOMMATION DE TABAC

- Supprimer l'interférence de l'industrie du tabac dans la préparation et la mise en œuvre des politiques de santé publique.
- Améliorer les dispositions visant à informer le public sur la composition des produits de tabac ainsi que les campagnes de sensibilisation sanitaire sur les produits du tabac.
- Améliorer les avertissements sanitaires des produits de tabac.
- Réduire le nombre de points de vente.
- Déployer davantage de moyens pour aider à réduire les habitudes tabagiques et financer davantage les services professionnels de soutien au sevrage, notamment pour les jeunes, par des professionnel·le·s de la santé.

UNE PRÉVENTION DES RISQUES FESTIFS GLOBALE ET CONCERTÉE

- Favoriser la collaboration des acteur·trice·s de prévention et des organisateur·trice·s d'événements, via des plateformes et/ou des journées de sensibilisation à la gestion des risques en milieu festif.
- Généraliser la labellisation d'événements festifs responsables sur le modèle des Quality Nights. Pour l'obtention de ce label, les événements devront proposer au minimum de l'eau, des préservatifs et des bouchons d'oreilles gratuits.
- Favoriser la mise en place de dispositifs globaux pour prévenir et gérer le harcèlement et les agressions sexuelles en milieu festif.
- Légiférer en faveur d'une obligation d'établir, préalablement à tout événement, un plan de prévention globale intégrant une réflexion sur la sécurité routière.
- Soutenir les campagnes de prévention bienveillantes et centrées sur les conduites protectrices à adopter plutôt que celles centrées sur la peur et la répression. Ces campagnes devraient être soutenues financièrement pour augmenter leur attractivité et leur diffusion sur différents canaux (internet, presse, réseaux sociaux, télévision, affichage publicitaire).

POUR LE DROIT À UNE VIE DIGNE POUR TOUTES ET TOUS LES JEUNES

UNE POLITIQUE DE L'EMPLOI JUSTE ET ÉQUITABLE

- Réduire collectivement le temps de travail sans perte de salaire et avec embauche compensatoire.
- Continuer la mise en place des plans d'aide à l'emploi pour faciliter l'insertion des jeunes dans le monde du travail via un emploi de qualité.
- Assouplir les conditions d'accès aux allocations d'insertion afin de favoriser la prise d'autonomie et diminuer les risques de précarisation.

UN ACCÈS À UN LOGEMENT DE QUALITÉ

- Mettre en place des aides financières pour l'accès au logement des jeunes.
- Individualiser les droits sociaux pour, entre autres, supprimer le statut de cohabitant·e.
- Augmenter l'offre des agences immobilières sociales et de logements sociaux.
- Encadrer de manière plus stricte le marché immobilier privé pour garantir des logements décents à un juste loyer.
- Traiter le logement comme une question de santé publique et non comme un marché ordinaire.

UN MEILLEUR FINANCEMENT DU SECTEUR ASSOCIATIF

- Renforcer et développer les soutiens financiers structurels pour les Organisations de Jeunesse et le secteur associatif en général.
- Simplifier et uniformiser les canevas de demandes de financement pour les différents appels à projets.
- Dépasser la logique de contrôle entre les pouvoirs publics et le secteur associatif pour le considérer comme un partenaire à part entière.

UN REFINANCEMENT DE NOTRE SYSTÈME DE PROTECTION SO- CIALE À TRAVERS LA JUSTICE FISCALE

L'objectif de cette justice fiscale est de taxer les particulier·ière·s et les entreprises en fonction de leurs revenus ou bénéfices, de leurs réalités et à l'endroit où se trouve leur activité économique réelle.

Pour y parvenir, plusieurs leviers sont actives, notamment à l'échelle nationale, tels que :

- globaliser à nouveau les revenus et augmenter la progressivité de l'impôt ;
- instaurer un impôt sur les grandes fortunes ;
- conditionner les aides de l'État aux activités ayant une réelle utilité sociale et écologique ;
- augmenter l'impôt sur les sociétés à finalité commerciale.

POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE, QUI ENCOURAGE LA PARTICIPATION CITOYENNE DES JEUNES

- Renforcer les dispositifs démocratiques pour toute la population et repenser les espaces de participation de manière créative et inclusive pour encourager la participation de toutes et tous et ce dès le plus jeune âge.
- Favoriser les synergies entre les écoles et les Organisations de Jeunesse.
- Mettre les préoccupations exprimées par les jeunes à l'agenda politique, en particulier la question du dérèglement climatique (sujet d'inquiétude N°1 pour 7 jeunes sur 10).

« Selon vous, quelles doivent être les priorités des prochains gouvernements ? »

« Le climat, faire tout contre le racisme, aider à ce que les personnes sans-abris et également les personnes sans papiers soient mieux traitées. »

« Écologie : diminuer le prix des transports en communs, ne plus financer le transport aérien !

Prévention en santé : donner plus de connaissances de santé aux enfants et adultes. »

Pour consulter l'ensemble de nos revendications, rendez-vous sur notre site :
www.latitudejeunes.be/onvote/

Cette publication est une édition de l'asbl Latitude Jeunes,
l'Organisation de Jeunesse partenaire de Solidaris.



Editeur responsable : Latitude Jeunes asbl - n° d'entreprise : 0414 133 481
BE95 8777 9684 0158 – RPM : Bruxelles - 32-38 rue Saint-Jean, 1000 Bruxelles
02 515 04 02 - latitude.jeunes@solidaris.be

Graphisme : Orlane Vizinet

Edition : février 2024

Personnes de contact : sophie.vandemaele@solidaris.be - gwendoline.rovai@solidaris.be

Ce document est téléchargeable sur www.latitudejeunes.be ou disponible sur demande auprès de
notre secrétariat au 02 515 04 02 ou via latitude.jeune@solidaris.be.